

Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage ce dimanche 2 décembre

Naître et mourir esclave en Mauritanie

De nombreux esclaves héritent de ce statut par leur mère

REPORTAGE PAR
LAURENCE D'HONDT

La Mauritanie est le dernier pays au monde à avoir aboli l'esclavage, en 1981. Dans les faits, il reste de nombreux cas d'esclaves qui héritent de ce statut par leur mère et sont achetés, vendus ou même loués par leurs maîtres... Un vent de rébellion souffle à présent sur le pays.

- «Est-ce que vous êtes propriétaires de vos biens?», demande l'enquêteur dépêché auprès de la poignée d'esclaves qui viennent de s'enfuir du domaine de leurs maîtres, situé dans le sud du pays. - «Non», répondent les esclaves, les yeux baissés.

- «Est-ce que vous êtes payés pour votre travail?», poursuit l'enquêteur.

- «Non», répondent à nouveau les esclaves comme s'il s'agissait d'une évidence.

Dans la salle du tribunal où les esclaves ont osé porter plainte en ce mois d'août 2007, l'interrogatoire se poursuit.

- «Est-ce que vous pouvez vous marier ou quitter le domaine, sans l'autorisation de votre maître?»

- «Non», font-ils encore.

Face à l'enquêteur, les esclaves se collent les uns aux autres et se poussent contre le mur de la petite salle comme si ce dernier pouvait leur apporter une improbable protection.

- «Est-ce que l'esclave appartient au maître de sa naissance à sa mort?»

- «Oui», répondent-ils brièvement, le regard éteint.

- «Et les enfants?»

- «Les enfants sont arrachés dès la fin de l'allaitement», fait une femme, avec une expression soudain terrifiée qui rappelle toute la détresse dépeinte dans les yeux des esclaves de la traite négrière.

Matalla ne connaissait pas l'argent

Cette poignée d'esclaves qui a eu l'audace de se soustraire à l'autorité de ses maîtres semble encore sous le choc de son propre courage: jamais de leur vie, les esclaves n'ont pris de décision autonome et ils savent que leurs maîtres ne sont pas prêts à accepter cet acte d'insoumission.

D'ailleurs, les histoires d'affranchissement des esclaves par eux-mêmes se terminent le plus souvent par un retour forcé des insoumis à la «maison». Même plus. «Nous n'avons jamais gagné un seul procès confrontant des esclaves à leurs maîtres», assure Biram Ould Abeid, membre très engagé de l'association SOS Esclaves, «les maîtres expliquent au juge que les esclaves sont leurs enfants ou que des liens affectifs ou familiaux existent entre eux. Et ils finissent généralement par les récupérer, avec la complicité du juge et parfois même avec l'assentiment des esclaves eux-mêmes».

Inutile de dire que, de retour au domaine, les esclaves sont soumis à des brimades, privés de nourriture, battus ou parfois même traî-

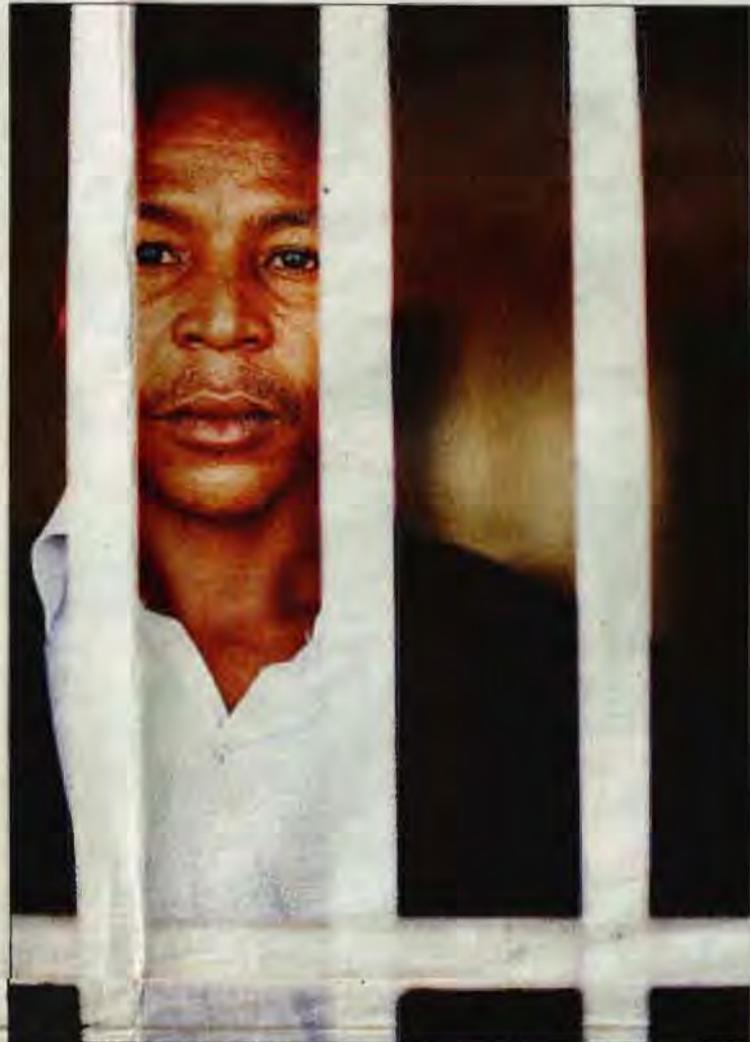
nés et ligotés aux pattes d'un chameau...

«Ma mère et mes frères ont été punis après mon évasion. C'est sûr», confirme Matalla, un esclave qui s'est enfui, il y a deux ans dans le nord de la Mauritanie. Matalla a profité du passage d'une patrouille militaire dans la zone où il gardait les troupeaux pour s'échapper. A l'époque, l'homme qu'il était déjà, n'avait jamais entendu parler du pays qu'il habitait, la Mauritanie, à l'exception d'une ville, Zouerat. Il ne savait pas non plus que les échanges se faisaient à l'aide d'une monnaie, l'Oughia, car il n'avait jamais été payé. Il connaissait sa mère qui habitait un peu plus loin, mais de vue seulement car il avait été séparé d'elle, à un âge qu'il ne connaîtra jamais non plus.

«J'avais un sentiment d'étouffement», explique aujourd'hui simplement Matalla, les mains irrémédiablement nouées, «et un sentiment d'injustice quand je voyais comment étaient traités les enfants du maître». Matalla, lui, devait garder les bêtes, servir le thé, brûler le bois, chercher l'eau à deux jours de marche, sans même pouvoir trouver quelque repos sur le dos du chameau qu'il conduisait.

«Pour mes maîtres, je m'appelais esclave. Je n'avais pas de nom», poursuit l'homme, le regard toujours impassible et le corps engoncé dans un costume trop grand. Matalla s'est aujourd'hui installé à Nouakchott auprès d'une femme domestique mais tout, chez lui, continue de respirer la soumission et la peur. S'il esquisse un timide sourire à l'idée de pouvoir libérer sa mère restée auprès des maîtres, il garde avant tout le geste prompt dès qu'un besoin se fait jour... pour un autre que lui.

«Le paradis est sous le talon du maître», lui a-t-on répété dès la plus tendre - et dure - enfance. «L'esclavage avec les fers, c'est la partie visible, spectaculaire de l'esclavage et cela n'existe que lorsqu'on capture l'esclave», explique Boubacar Messaoud, le fondateur de SOS Esclaves, une association qui n'a été reconnue qu'en 2005. «Aujourd'hui, les esclaves ont les fers dans la tête. Ils n'ont plus besoin de fouets ou de chaînes. Ils sont domestiqués. Et



Encore plus de douze millions d'esclaves à travers le monde selon l'ONU: la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage du 2 décembre rappelle la date de l'adoption par l'Assemblée générale de la Convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui (résolution 317 (IV) du 2 décembre 1949). (PHOTOS: FRÉDÉRIC RAEVENS)

c'est pour cela que leur libération est si difficile.»

Amorce d'un mouvement de libération

Pourtant, ce ne sont pas les lois condamnant l'esclavage qui ont manqué dans ce pays de nomades et de désert. Si la Mauritanie a certes été le dernier pays au monde à avoir aboli cette pratique en 1981, les lois destinées à encourager l'affranchissement ont été aussi nombreuses... qu'inappliquées.

Comme dans de nombreux mouvements abolitionnistes, la première loi prévoyait une compensation pour le maître qui aurait

la «magnanimité» de bien vouloir libérer son esclave... comme s'il vendait un meuble! Mais pour l'esclave affranchi, que l'on nomme «hartani» en Mauritanie, rien n'était prévu: ni de lieux où vivre, ni de moyens pour survivre... Dans ces conditions, on comprend que certains aient supplié leurs maîtres de les reprendre sous le joug de leur sinistre protection.

La dernière loi, qui vient d'être promulguée en août 2007, a franchi un pas supplémentaire, en incriminant désormais le maître et en condamnant «quiconque réduirait autrui en esclavage à une peine de prison de 5 à 10 ans». Et cette fois, cette loi ne semble pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Dans l'est du pays, plusieurs centaines d'esclaves qui ont eu vent de la nouvelle législation, ont aussitôt quitté leurs maîtres avant d'errer dans la ville de Basseknou et de constater une nouvelle fois que la liberté ressemblait pour eux à une impasse matérielle et psychologique.

Certains pourtant ont persévéré, formant ensemble un véritable camp de réfugiés. Installés à une centaine de kilomètres à peine de la capitale, près de Tigent, ils ont élu quelques dunes pour lieu de vie et tendu quelques tissus entre des buissons épineux pour modeste maison. Ils attendent là que les autorités veuillent bien leur accorder un morceau de cette terre aride qui, depuis toujours, est propriété des maîtres. Entretemps, le vent du désert souffle sur

leur maison de tissus et la pluie saisonnière trempe leurs quelques effets. A la tête de ce mouvement d'affranchissement spontané, le plus important dans l'histoire du pays, il y a un certain Khairat. Cet homme élancé, au pas alerte et souple, n'a pas peur de son ombre. Déjà en 1981, il avait osé user de son arme, récupérée lors de son passage dans l'armée, pour contraindre les maîtres à donner aux esclaves du campement une tente indépendante.

Cette fois, c'est à l'occasion d'un différend entre les maîtres et les esclaves que Khairat et quelques compagnons ont osé désobéir, en prenant la fuite à bord d'un camion et en emmenant avec eux quelque 400 esclaves. «Les maîtres sont restés stupéfaits», raconte Khairat, le visage rayonnant d'une noblesse retrouvée. «Le fond du problème est que les esclaves ont milité, dans le cadre des premières élections démocratiques de 2005, pour le parti des esclaves», explique Biram Ould Abeid.

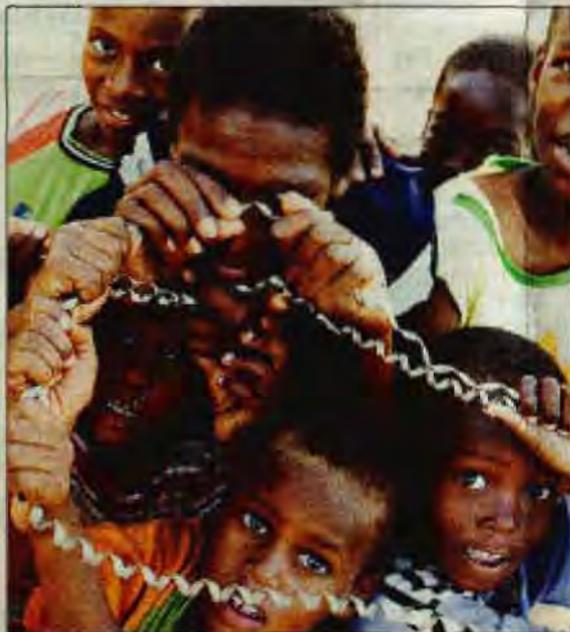
L'un des nouveaux enjeux de la Mauritanie démocratique se trouve en effet là: les esclaves, les affranchis et les anciens esclaves formeraient ensemble près de la moitié de la population. «Mais les statistiques sont très difficiles à établir», nuance Biram, «car elles sont faites par les maîtres qui ont tout intérêt à les tronquer.» Un des moyens de les fausser est d'empêcher les esclaves d'accéder à leurs papiers d'identité et de réduire ainsi leur existence citoyenne et démocratique, ... au plus trouble des silences.

Le maître pour seule référence

Face au poids d'un pouvoir immémorial détenu par les Maures rôtés à toutes les ruses pour le conserver, le combat de Biram semble parfois désespéré. Pourtant, il continue de sillonner le pays pour venir en aide aux quelques esclaves qui ont eu la force de se soustraire à l'autorité de leur maître et se retrouvent déboussolés dans quelque bureau de l'autorité locale.

Mais lorsque Biram apprend, comme c'est souvent le cas, que les esclaves ont ensuite été rendus à leurs maîtres, il se laisse aller à rêver d'une lutte armée. «Je ne crois plus dans la discussion avec les Maures», nous confie-t-il, un soir de désillusion. Il faut dire que la Mauritanie a la particularité d'être entièrement structurée autour de quelques grandes familles tribales nobles, auxquelles se rattachent des groupes plus ou moins serviles et au bas desquels se trouvent les esclaves. Et pour ces derniers, il n'y a, en dehors de la famille du maître, aucun lien ethnique ou même familial propre, auquel se rattacher pour organiser leur lutte.

Quant à l'ultime recours qu'aurait pu constituer l'Islam, - leur religion, autant que celle des maîtres -, il continuera de laisser naître et mourir l'esclave, tant qu'une interdiction formelle de l'esclavage n'aura pas été prononcée...



Brutalité ancestrale: les enfants sont arrachés dès la fin de l'allaitement.